

# DÉMOLITION

## de la Maison RIBAUDET

ADJUDICATION DU 13 MAI 1897

Le MAIRE DE DOLE donne avis que le 13 MAI 1897, à deux heures du soir, il procédera en Mairie, avec l'assistance de deux Membres du Conseil Municipal et en présence du Receveur de la Ville, à l'adjudication aux enchères et à l'extinction des feux, sur la mise à prix de 500 francs, des matériaux qui proviendront de la démolition de la maison Ribaudet, sise rue Besançon, n° 46, acquise par la Ville pour l'élargissement de la rue de la Sous-Préfecture.

L'adjudicataire sera tenu de faire, sans aucune rétribution, les travaux de démolition qui ne commenceront qu'après le 20 novembre prochain.

On pourra consulter le Cahier des Charges au Secrétariat de la Mairie.

En Mairie, à Dole, le 8 avril 1897.

*Le Maire,*

**E. RENAUD.**